

Claire DONZEL

Dans ces interventions, posées avec sagesse, engagement et une neutralité propice à préparer le débat, on peut dégager dans une rapide synthèse, trois thèmes, plus ou moins polémiques :

- **Le premier thème a traversé les quatre interventions, c'est la notion de sémantique et de sens réel.** Attention au glissement des mots et des concepts ; tous les intervenant.e.s, Catherine, Françoise, Nicolas et Gérard ont évoqué à un moment ou à un autre ce glissement des mots. **Catherine Coutelle** a évoqué la notion de mariage que les catholiques se sont appropriée. Or, le mot mariage n'est pas qu'un sacrement. **Françoise Thiriote** a, elle, mentionné la notion de faute pour le divorce. Or, la faute, c'est un péché religieux. L'utiliser dans le langage civil est un glissement sémantique qui doit nous alerter. Elle a évoqué aussi l'expression « donner le droit de vote ». On ne nous a pas donné le droit de vote ! Or, on l'entend, voire on le reproduit. Le glissement sémantique conduit à la confusion entre islam et islamisme qui nourrit la vraie islamophobie, pas celle qui est dénoncée par les « crétins suffisants », mais la vraie qui est instrumentalisée, celle qui nourrit le Front National. **Nicolas Sadoul** a évoqué la laïcité, religion civile et liberticide. Tous ces glissements sémantiques, est-ce qu'ils sont neutres ? A qui profitent-ils ? Il faut que nous soyons très vigilants, il ne faut pas les laisser passer, il faut reprendre en permanence nos interlocuteurs. De son côté, **Gérard Biard** a évoqué la notion d'exclusion. On l'emploie à toutes les sauces. Ainsi que celle de discrimination. Maintenant, le féminisme c'est de la discrimination ! **Gérard Biard** ironisait sur le nombre de femmes battues, etc. Est-ce que ça vaut bien le coup ? Cela concerne juste la moitié de l'humanité, la moitié non pas quantitative, mais une des deux composantes de l'humanité. La revendication à l'égalité est mise au même niveau que toute autre discrimination, toute autre revendication. C'est encore un glissement sémantique ; sans compter, dans cette liste de glissements de sens, la notion d'islamisme féministe que **Gérard Biard** a abordée !

- **Le deuxième thème, c'est le mot de sidération** que **Catherine Coutelle** a employé. La sidération des hommes et des femmes politiques, de gauche notamment, face aux questions soulevées actuellement par la laïcité. Est-ce qu'il faut légiférer ou simplement appliquer la laïcité, la loi de 1905 ? Ce qui est la position de l'observatoire de la laïcité : celui-ci dit qu'il n'y a pas besoin de légiférer, mais qu'il faut appliquer. Est-ce que c'est la problématique de la liberté entre tolérance et sanction ? On a envie en tant qu'hommes et femmes républicain.e.s, démocrates, de promouvoir la liberté et, en même temps, face à ceux qui trichent avec cette liberté, et notamment la liberté des autres, est-ce qu'on n'a pas à sanctionner, même si ça nous déplaît ? **Françoise Thiriote** a évoqué la « clause de conscience ». Elle a très justement rappelé que, dans le cas de la loi Veil, s'il n'y avait pas eu cette clause de conscience, imposée par l'Église catholique, celle-ci ne serait pas passée. Il faut qu'on le sache et qu'on se le rappelle. Est-ce qu'il faut un toilettage de la loi ? Les quatre intervenants l'ont évoqué, et dans quel sens ? Certains disent qu'il faut un toilettage pour donner un tour de vis et d'autres disent qu'il faut un toilettage pour favoriser la pratique de

l'islam, qui ne doit pas se pratiquer dans les caves. Dans quel sens doit-on toiletter ? Doit-on toiletter ? Enfin, la notion de radicalité. Nous avons largement les uns et les autres, visiblement, approuvé la radicalité de **Gérard Biard**. On peut tout de même être aussi interpellé par la radicalité quand elle est à l'épreuve des faits et des réalités. Être radical, soit ! mais dans la réalité, on fait comment ? S'ajoute à cette problématique de la sidération la notion de relativisme culturel, de culpabilité postcoloniale. Est-ce que ce n'est pas cette culpabilité postcoloniale qui fait qu'on se trouve sidéré ? **Nicolas Sadoul** a évoqué la neutralité molle : cela nous interroge.

- **Troisième thème à relever : la neutralité laïque** par rapport aux religions. **Nicolas Sadoul** a rappelé que le choix d'une religion était un choix libre et volontaire. **Catherine Coutelle** a indiqué que cela devait s'exercer en l'absence de pression. On retient donc que la loi de 1905 a été créée par rapport au pouvoir politique qu'exerçait la religion catholique sur le collectif, la société française. Aujourd'hui, c'est une pression qu'exerce la religion sur les individus, pression si abondamment évoquée dans les témoignages pratiques. La polémique du port du voile est un sujet clivant. Rappelons-nous que ce sujet est clivant au sein de la gauche d'une part, et au sein du mouvement féministe d'autre part. De sincères féministes revendiquent pour les femmes musulmanes la liberté de choix. Donc, discutons entre nous pour savoir quelle est notre voie.

- Enfin, est-ce que **la laïcité doit être qualifiée**, et si oui est-ce qu'elle doit être qualifiée de tolérante ou de radicale ? Et enfin, est-ce que les religions ont vocation à être autoritaires, voire totalitaires ? (*Applaudissements*)